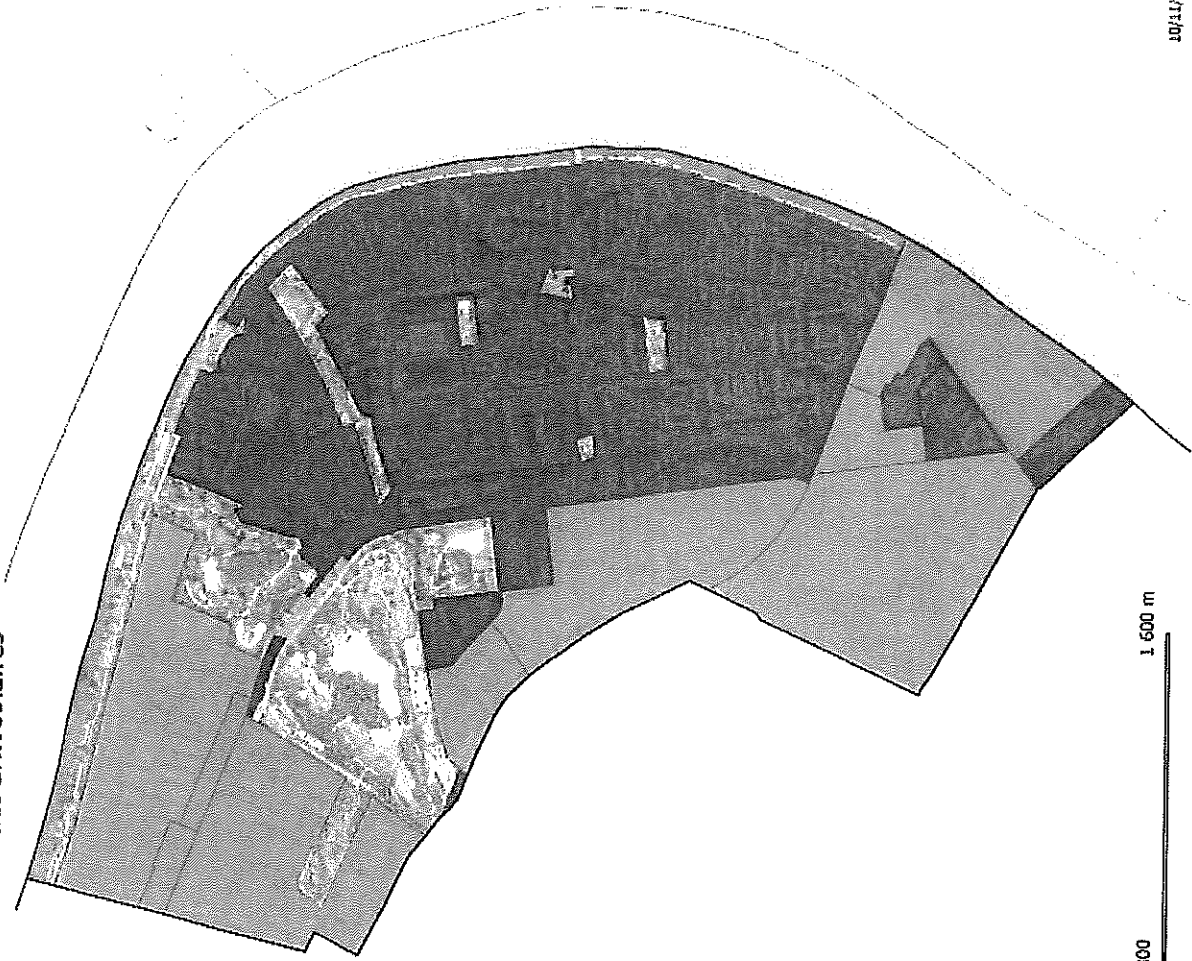


## Position de zones d'accélération des ENR solaires



800 1 600 m

## Villeneuve-la-Garenne

La proposition est de définir une zone d'accélération des ENR solaires sur l'ensemble du territoire, à l'exclusion des espaces de nature.

Le potentiel solaire étant supérieur au sein des zones d'activités, ces dernières sont inscrites en zones de déploiement prioritaire.

L'ensemble des zones de PLU actuels ont été utilisées pour définir les zones d'activités prioritaires. Un tri dans les zones d'activités devra potentiellement être opéré.

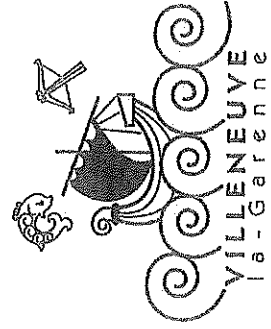
Accusé de réception en préfecture  
092-219200789-20231219-2023\_12\_19\_30-DE  
Date de réception préfecture : 11/01/2024

10/11/2023

Zones d'accélération des ENR solaires

Zones de déploiement prioritaire

Zones de déploiement secondaire



# Proposition de zones d'accélération des ENR solaires

# Villeneuve-la-Garenne

La proposition est de définir une zone d'accélération des ENR chaleur renouvelable sur l'ensemble du territoire, à l'exclusion des espaces de nature.

Le potentiel géothermique étant supérieur au sein de certains secteurs du territoire, ces derniers sont inscrits en zones de déploiement particulières

**Zones d'accélération des ENR chaleur renouvelable**  
■ Autres zones de déploiement des ENR chaleur renouvelable



Accusé de réception en préfecture  
092-219200789-20231219-2023\_12\_19\_30-DE  
Date de réception préfecture : 11/01/2024